

# ASSEMBLÉE NATIONALE

15 janvier 2021

---

LUTTE CONTRE LA MALTRAITANCE ANIMALE - (N° 3661)

## AMENDEMENT

N ° CE65

présenté par

M. Orphelin, M. Villani, Mme Forteza, Mme Gaillot et M. Houbron, rapporteur

-----

### ARTICLE ADDITIONNEL

**APRÈS L'ARTICLE 5, insérer l'article suivant:**

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.